

RAPPORT ANNUEL 2024

SYNTHÉTIQUE



LA **NEF**
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

L'ÎLE AUX SOLUTIONS

LA PLANÈTE

L' AUTONOMIE ! UNE ÉTAPE HISTORIQUE UNE RESPONSABILITÉ NOUVELLE

2024 restera comme l'année de l'autonomie et comme une étape cruciale dans l'histoire de la banque éthique. C'est le point de départ de la Saison 2 de la Nef, qui se caractérise par une liberté nouvelle, mais aussi par une responsabilité accrue.

HISTORIQUE

Obtenir l'autonomie par le régulateur est un vrai événement, à contresens de l'évolution du secteur depuis la crise bancaire de 2008. La tendance est à la concentration et aux fusions. Pour une petite banque comme la Nef, prendre son autonomie va donc dans un sens opposé à l'air du temps. En revanche, c'est une direction utile à l'innovation et à une vision éthique de l'utilisation de l'argent.

Mais la décision des régulateurs reconnaît aussi une évolution juste, portée par un mouvement social fort, comme l'ont démontré le succès de notre opération Big Banque et l'augmentation de capital citoyen qui a suivi. La preuve est faite que, collectivement, quand nous menons un combat juste, nous pouvons inverser le cours des choses et faire reconnaître notre vision de l'argent et de la banque.

LIBERTÉ

L'autonomie permet à la Nef de devenir clairement la banque éthique et de sortir du carcan de l'adossement. L'avenir nous appartient, il nous revient de construire et d'inventer la banque éthique du XXI^e siècle. Nous devons être capables de comprendre les besoins de la société française en des temps pourtant troublés et incertains, d'avoir la créativité indispensable pour imaginer l'action d'une banque éthique, pour se différencier des banques traditionnelles et des start-up par nos produits, nos pratiques et le sens collectif et citoyen de nos actions.



RESPONSABILITÉ

Mais l'autonomie implique aussi une responsabilité accrue, le filet de l'adossement a disparu, nous donnant la liberté, mais nous obligeant aussi à la rigueur. Au moment d'écrire mon dernier éditorial, je sais que les dirigeants actuels et mes successeurs mettront tout en œuvre pour allier rigueur, audace et inventivité. Ils disposent d'une «vie coopérative» active pour soutenir l'organisation, et impliquée plus que jamais dans l'expérimentation nouvelle de la démocratie. De quoi aborder avec ambition cette année 2025, décrétée année internationale des coopératives par les Nations unies.

La Nef parce que :

**nous ne devons pas laisser la banque aux seuls banquiers ;
nous ne pouvons pas laisser le monde aux milliardaires !**

Bernard Horenbeek
Président du directoire

SOMMAIRE

LA NEF OBTIENT SON AUTONOMIE

Rapport du directoire à l'assemblée générale 4

LES INSTANCES AU CŒUR DU PROJET

Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire 12

NOUS, ON FAIT DE L'ARGENT CONTENT

Rapport sur la communication 14

LA NEF AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME SOCIAL ET SOLIDAIRE

Rapport sur les partenariats 16

LE FOISONNEMENT COOPÉRATIF

Rapport sur la vie coopérative 18

NOTRE BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

..... 20

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE, LE FONDEMENT DE NOTRE COOPÉRATIVE

Rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise 24

L'ACTIVITÉ 2024 EN UN CLIN D'ŒIL

LA NEF DEVIENT OFFICIELLEMENT
AUTONOME ! L'ACPR A VALIDÉ
NOTRE DEMANDE D'AUTONOMIE
DE JUIN 2022.

2,2 M€
DE RÉSULTAT NET

1191 M€
DE BILAN

86 883
CLIENTS

LA DYNAMIQUE COOPÉRATIVE

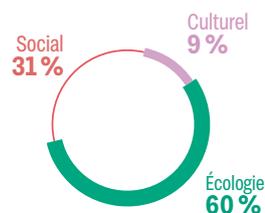
49 445

SOCIÉTAIRES
+ 1388 sociétaires
en 2024



90 M€
DE FONDS PROPRES
+ 10% vs 2023

RÉPARTITION EN % DE L'ARGENT PRÊTÉ EN 2024



FINANCEMENTS CONCENTRÉS SUR 5 SECTEURS



« QUE FAIRE DE
NOS PROFITS ? »

800

sociétaires
ont participé
à la consultation !

COLLECTE ÉPARGNE

1 096 M€

ENCOURS ÉPARGNE

AUGMENTATION DU
TAUX DU LIVRET NEF

DE 0,1 À 0,5



ACTIVITÉ DE CRÉDIT



179 M€

PRÊTÉS

493

PROJETS FINANCÉS

PRÈS DE 50%
DE CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉPARGNE DE PARTAGE

+ DE 1
CLIENT
SUR 4

partage ses intérêts

13,6% RATIO DE SOLVABILITÉ

Le minimum réglementaire est de 11%.
Pour prêter 100€, la Nef doit détenir a
minima 11€ de fonds propres.

75% TAUX DE RÉEMPLOI

75% de l'argent collecté est prêté à
des projets écologiques, sociaux et
culturels.

+ 8 000

PROJETS FINANCÉS

depuis 1988 pour
1,5 milliard €

322 000 €

de dons à 16 associations
partenaires, grâce au partage
d'intérêts des épargnants

128 SALARIÉS

Une belle année 2024 grâce à nos salariés,
dont 19 banquiers itinérants et
6 conseillers grands comptes dans toute
la France et 11 conseillers particuliers.



LA NEF OBTIENT SON AUTONOMIE

BERNARD HORENBEEK
Président du directoire
CORALIE PERSIANI
Membre du directoire et directrice commerciale

CÉLINE SCORDIA
Membre du directoire et directrice risques
IVAN CHALEIL
Membre du directoire et directeur général

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ANNÉE 2024 RESTERA DANS L'HISTOIRE DE LA NEF COMME L'ANNÉE DE L'AUTONOMIE ET DE RÉSULTATS FINANCIERS HISTORIQUEMENT POSITIFS QUI CONFIRMENT L'INSCRIPTION D'UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ.

Évidemment, cette année a été émaillée de défis et de crises qui ont nécessité la pleine mobilisation des équipes et des énergies pour préserver le dynamisme de la Nef et franchir cette étape historique. Dans un contexte économique et politique extrêmement tendu, la Nef a réussi à remplir les conditions lui permettant d'obtenir son autonomie et d'émerger comme un acteur éthique indépendant et 100% transparent sur ses financements. Cette réussite est l'aboutissement d'un investissement considérable de toutes et de tous, et d'un engagement d'une ampleur inédite que nous saluons.

Cette autonomie ouvre le champ des possibles et stimule la créativité. Elle incarne l'aube tant attendue d'un engagement renforcé en faveur d'un fonctionnement démocratique au service d'une finance éthique et durable. Cette confiance accordée appelle également désormais des devoirs et des responsabilités et passera par d'importants chantiers. C'est à la fois un cadeau et un combat. Une fois au sommet, il faut continuer à cheminer. Artisans d'une magnifique aventure collective, c'est ensemble, mus par les mêmes valeurs, que nous continuerons à défendre un modèle bancaire tourné vers le bien commun et que nous pourrions répondre aux besoins croissants de nos sociétaires et d'une finance éthique, sociale et verte en France.

Les autorités régulatrices ont envoyé un signal fort en répondant positivement à notre demande et en donnant ainsi toute sa place à un établissement éthique comme le nôtre. Au vu de la multiplicité des enjeux sécuritaires et réglementaires qui pèsent sur les nouveaux projets déployés, l'action de concorde, la responsabilité et l'exigence s'imposent toutefois face à la dispersion des forces pour atteindre un positionnement ambitieux, affiner notre différenciation, gagner en visibilité et garantir plus de proximité, de transparence et d'exemplarité.

Un tel dessein reposera sur des choix sincères et assumés de communication et sur une rigueur d'exécution. Tous les élan doivent être tournés vers l'avenir. Un nouveau chapitre s'est ouvert. Nous avons besoin que toutes les équipes de la Nef soient actrices et ambassadrices des innovations et nouvelles orientations pour bâtir harmonieusement « la Nef, Saison 2 ». Nous formulons le vœu que 2025 soit synonyme d'audace, de transformation et de conquête. Faisons entendre nos voix pour faire reconnaître notre poids !



ACTIVITÉ COMMERCIALE

Nombre
(évolution vs 2023)

Encours en M€
(évolution vs 2023)

CRÉDIT

PRÊTS ACCORDÉS	563 (-15%)	188 (+33%)
PRÊTS DÉBLOQUÉS	493 (-7%)	179 (+6%)
PRÊTS EN COURS D'AMORTISSEMENT (HORS PROVISIONS)	3459 (+3%)	901 (+10%)

ÉPARGNE

LIVRETS PARTICULIERS	52 350 (+6%)	872,6 (+4%)
LIVRETS OSBL	209 (-1%)	10,9 (-14%)
COMPTES À TERME PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS	4 267 (-1%)	126,8 (+34%)
SOCIÉTARIAT / CAPITAL	49 445 (+3%)	69,6 (+9%)

COMPTES COURANTS PROFESSIONNELS EN GESTION	2 917 (+9%)	62,9 (+3%)
--	-------------	------------

35 ANS DE CONSTRUCTION DE LA BANQUE ÉTHIQUE



2024

AUTONOMIE DE LA NEF
Fin du dispositif d'adossement.
Lancement des projets de développement de l'offre.

2022

Vote des sociétaires pour « l'autonomie de la Nef » à l'assemblée générale et dépôt d'une demande d'autonomie auprès des autorités pour mettre fin au dispositif d'adossement.

Lancement d'une levée de fonds de 30 M€ en 3 ans auprès des citoyens (cette fois avec Internet !) pour soutenir la demande d'autonomie.

2016

Lancement du livret B Nef et du compte courant Nef pro.

2015

OBTENTION DE L'AGRÉMENT LIVRETS ET DE L'AGRÉMENT COMPTES COURANTS POUR LES PROFESSIONNELS.

2014

Vote des sociétaires de la Nef « Pour la banque éthique » en assemblée générale, ouvrant la voie à une demande d'extension d'agrément.

2006

OBTENTION DE L'AGRÉMENT D'ACTIVITÉ DE CRÉDIT AUX PARTICULIERS.

1993

Lancement des premiers livrets d'épargne Nef-Crédit Coopératif : les premiers livrets, en France, permettant de partager ses intérêts avec une association.

1988

OBTENTION DE L'AGRÉMENT D'ACTIVITÉ DE CRÉDIT AUX PROFESSIONNELS
Création de la **société financière de la Nef**, adossée au Crédit Coopératif.

1984-1988

Levée de fonds de 7,5 millions de francs auprès des citoyens (sans Internet !) pour obtenir l'agrément d'activité de crédit.

COLLECTE DE CAPITAL, PRÈS DE 50 000 SOCIÉTAIRES !

Le ratio de solvabilité est le rapport entre les fonds propres et l'argent mobilisé dans les activités de prêt. Il implique que pour prêter 100€ d'épargne, la Nef doit détenir au moins 11€ en fonds propres. (Les fonds propres comprennent notamment le capital, les titres subordonnés remboursables et les réserves).

Le capital est le pilier financier indispensable pour assurer la pérennité et le développement de notre coopérative. En tant que banque, il est aussi impératif que nous maintenions des ratios financiers solides, notamment un bon **ratio de solvabilité**.

À la fin de l'année 2024, **notre capital a atteint 69,6 millions d'euros**, avec une croissance de **+5,8 millions d'euros sur l'année 2024**.

Bien que la campagne Big Banque se soit terminée en 2023, nous continuons à bénéficier du soutien solide de nos sociétaires et accueillons toujours de nouveaux sociétaires désireux de soutenir le projet Nef. Nous comptons 49 445 sociétaires au 31/12/2024.


49 445
sociétaires

Évolution du capital en millions d'euros



COLLECTE D'ÉPARGNE, UNE ÉPARGNE SOLIDAIRE SOUTENUE PAR L'AUGMENTATION DES TAUX DU LIVRET

LE TAUX DU LIVRET NEF AUGMENTE DE

0,1
À
0,5 %

Nous rappelons que l'épargne à la Nef se compose de livrets Nef pour les particuliers, de livrets OSBL destinés aux organismes sans but lucratif, ainsi que de comptes à terme pour les particuliers et les professionnels.

Les taux de placement à la concurrence sont restés élevés sur 2024. Cependant, notre collecte globale a continué de croître malgré nos taux plus bas que ceux de l'épargne réglementée (livret A, LDDS, etc.).

L'encours du livret particulier Nef a augmenté de **27,9 millions d'euros**, mais avec une croissance moins forte que l'année dernière (+45 millions d'euros en 2023), atteignant ainsi 872,6 millions d'euros pour un total de 52 350 livrets de particuliers. L'encours total des livrets Nef (livret particulier et OSBL) est de 883 millions d'euros.

Parallèlement, l'encours global des comptes à terme a progressé de **32 millions d'euros**, portant le total à 126,8 millions d'euros pour 4 267 contrats. Cette croissance sur les comptes à terme est principalement soutenue cette année par le marché du professionnel, avec une augmentation de 23,2 millions d'euros de l'encours.

Nous comptons 2 917 comptes professionnels ouverts au 31/12/2024 avec un solde positif, soit 229 comptes nets supplémentaires en un an.

Un grand nombre de nos épargnants font preuve de générosité en continuant à faire don de leurs intérêts à nos associations partenaires. Grâce à l'augmentation des taux de nos livrets en début d'année, passant de **0,1% à 0,5%**, nous avons pu verser au global **322 000 euros de dons aux associations partenaires** en 2024. Cela représente une multiplication par quatre par rapport à l'année dernière, un record ! (Voir le rapport sur les partenariats page 16.)


322 000 €
DE DON
AUX ASSOCIATIONS
PARTENAIRES

ACTIVITÉ DE CRÉDIT – UNE BONNE DYNAMIQUE, MALGRÉ UN CONTEXTE INSTABLE

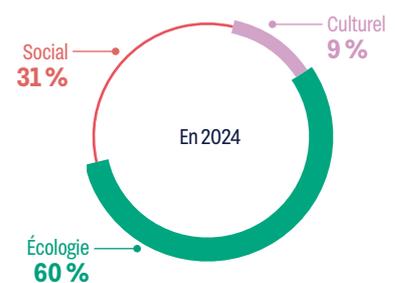
Malgré un début d'année 2024 marqué par une baisse de la demande de crédit et un contexte politique et économique instable et incertain, l'activité de crédit est restée dans une bonne dynamique dans son ensemble cette année. La concurrence a été forte en termes de conditions de taux sur les financements dans un contexte de taux en baisse.

Nous avons clôturé l'année avec de bons chiffres, **179 millions d'euros de débloqués pour 493 dossiers**, soit une augmentation de 6% du montant débloqué et une diminution de 7% du nombre de dossiers par rapport à l'année dernière. **L'encours global crédit a atteint les 900 millions d'euros (hors provisions) en fin d'année**. Comme l'année passée, les nouveaux dossiers se sont principalement concentrés sur **les énergies renouvelables, la santé, les collectivités locales et les activités autour du tri et du recyclage**.

Après deux années difficiles, la filière bio est en phase de redressement progressif. Les demandes de financement sont restées assez faibles en 2024, et nous demeurons vigilants face aux risques encore présents dans ce secteur qui reste fragile.

Nous avons toujours à cœur de financer et soutenir des projets locaux sur nos territoires, ce que nous avons de nouveau fait cette année en finançant des commerces de proximité, bars, restaurants, projets agricoles, etc.

Répartition des crédits débloqués

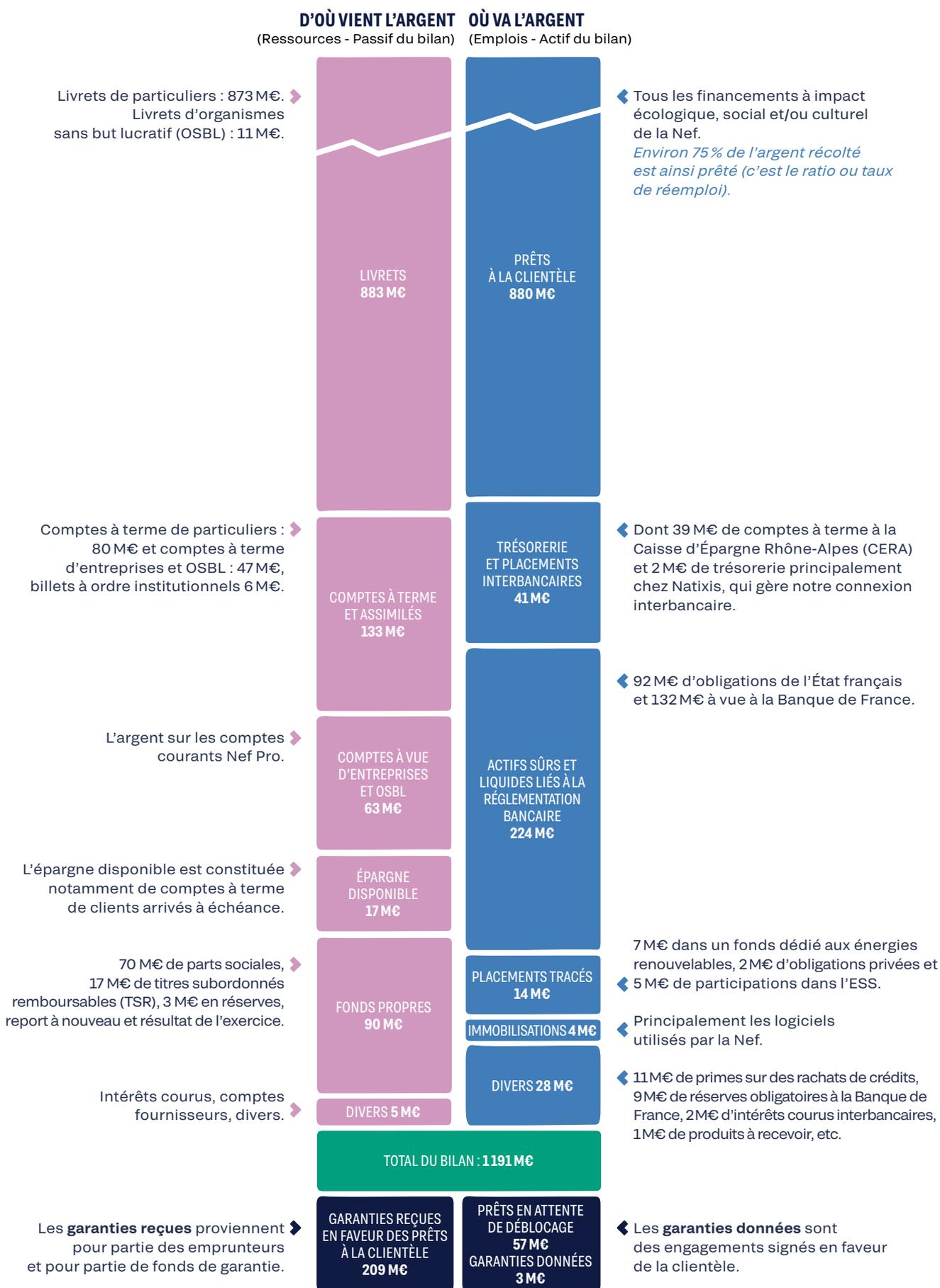


Évolution des crédits débloqués en million d'euros



BILAN SCHÉMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en millions d'euros)

OLIVIER TORRENTE, directeur financier de la Nef



*Les données chiffrées de ce tableau ont été arrondies pour une lecture simplifiée.
Les données exactes sont dans le bilan 2024 à la fin du rapport annuel en ligne sur lanef.com.

COMPTE DE RÉSULTAT EN 2024

Les intérêts versés se répartissent entre les TSR (1 M€ environ), les comptes à terme (1,2 M€), les livrets (1,8 M€), et les comptes à vue professionnels (environ 30 k€).

Les intérêts reçus correspondent aux intérêts des prêts versés par nos emprunteurs (74%), ceux versés par la Banque de France (19%), ceux perçus sur le fonds Predirec de prêts aux Énergies Renouvelables (3%), ceux perçus sur notre portefeuille d'obligations de l'État français (3%), ceux liés à nos comptes interbancaires (2%, principalement les comptes à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes). Ceux liés à notre portefeuille d'obligations privées et intérêts divers sont résiduels (0,2%).

Commissions nettes : les commissions consistent principalement dans les frais de dossiers de nos emprunteurs (0,8 M€) et les frais de nos comptes à vue professionnels (environ 0,8 M€). Le poste intègre dans cette présentation schématique les autres charges et produits (ex. : plus-value de cession de titres, charges refacturées, produits sur assurances emprunteurs, commissions payées par la Nef sur les opérations bancaires, etc.).

Le produit net bancaire est l'équivalent du chiffre d'affaires pour une banque.

Les charges d'exploitation ont progressé de 13% : **les frais de personnel** sont le premier poste de dépenses (7,2 M€) ; ils ont progressé de 11% (9% hors prime d'intéressement). Viennent ensuite **les autres frais**, en hausse de 19%, parmi lesquels l'informatique (1,4 M€), les loyers (0,9 M€) et la communication (1,1 M€), et enfin les dotations aux amortissements (0,9 M€).

Coefficient d'exploitation = 63%. Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité d'une banque avant prise en compte du risque. Il s'est amélioré en baissant de 4 points (67% en 2023), concrétisant l'amélioration du modèle économique de la Nef. Il est désormais significativement inférieur à la norme prudentielle de 80%. Il se situe maintenant légèrement en dessous de la moyenne des principales banques françaises.

(en milliers d'euros)

CHARGES		PRODUITS	
INTÉRÊTS VERSÉS	- 4 034	INTÉRÊTS REÇUS	+24 083
MARGE NETTE D'INTÉRÊTS (MNI) = 20 049			
		COMMISSIONS NETTES	+1 488
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB) = 21 536			
FRAIS DE PERSONNEL	- 7 192		
AUTRES FRAIS	- 5 388		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	- 883		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) = 8 073			
COÛT DU RISQUE	- 5 580		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (REX) = 2 493			
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS	- 51		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RCAI) = 2 442			
		RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	-147
		IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	-102
RÉSULTAT NET = 2 193			

*Les données chiffrées de ce tableau ont été arrondies pour une lecture simplifiée. Les données exactes sont dans le compte de résultat 2024 à la fin du rapport annuel en ligne sur lanef.com.

Le coût du risque a fortement augmenté cette année (5,6 M€) à la suite de l'augmentation de nos encours de crédits et à la défaillance de plusieurs clients notamment dans la filière Bio. Les pertes sur actifs immobilisés correspondent à des pertes sur des investissements réalisés par des filiales de la Nef en cours de fermeture.

Les résultats exceptionnels concernent notamment des pertes ou provisions sur des fraudes.

L'impôt sur le bénéfice est impacté par des crédits d'impôt (famille, mécénat) et par le report des déficits des années précédentes.

ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

TAUX D'INTÉRÊT ET MARGES	2021	2022	2023	2024	Δ 2024/2023
TAUX MOYEN DES DÉPÔTS CLIENTS	0,11 %	0,07 %	0,09 %	0,29 %	+ 0,20
TAUX MOYEN DES RESSOURCES EMPRUNTÉES	2,14 %	2,95 %	5,20 %	5,37 %	+ 0,18
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES RESSOURCES	0,12 %	0,11 %	0,16 %	0,35 %	+ 0,19
TAUX MOYEN DES PRÊTS EN COURS	1,64 %	1,58 %	1,84 %	2,20 %	+ 0,36
TAUX MOYEN DES PLACEMENTS EN COURS	0,44 %	0,51 %	1,37 %	2,13 %	+ 0,76
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES EMPLOIS	1,09 %	1,17 %	1,64 %	2,10 %	+ 0,46
TAUX MOYEN DES MARGES D'INTÉRÊTS	0,97 %	1,05 %	1,47 %	1,75 %	+ 0,27
MARGE D'INTÉRÊTS EN M€	8,2 M€	10,6 M€	16,2 M€	20 M€	3,9 M€

Le coût des ressources a fortement progressé en 2024 afin de répercuter la hausse des taux à nos épargnants, mais reste à un niveau bas.

Le taux moyen des emplois continue à progresser sensiblement pour 2 raisons principales :

→ les anciens prêts à taux bas sont remplacés par des nouveaux prêts à taux plus élevés ;

→ des placements conséquents à taux bas sont arrivés à échéance et ont été déposés à des taux très supérieurs auprès de la Banque de France (taux de la BCE - Banque Centrale Européenne).

COMPTES 2024 : UN RÉSULTAT RECORD !

UN BILAN ET DES FONDS PROPRES EN CROISSANCE, UN TAUX DE RÉEMPLOI TRÈS ÉLEVÉ

Voici les éléments à retenir concernant le bilan au 31 décembre 2024.

→ Comme en 2023, les ressources collectées ont crû de **6%** sur un an.

→ **Côté ressources**, le bilan demeure, comme c'est le cas depuis 2021, 100% Nef. **L'intégralité des ressources qu'utilise la Nef provient de ses sociétaires et clients, et pas d'un recours au marché interbancaire ou aux financements de la Banque centrale.** Cette partie ressources est toujours très fortement tirée par le **livret Nef, qui compose 74% du bilan. Les fonds propres progressent de 10% à 90 millions d'euros.**

→ Côté emplois, ou actif, nous sommes très satisfaits de maintenir un taux de réemploi en crédit de 74% (75% avec les placements tracés aux énergies renouvelables). **L'encours de crédit s'établit ainsi à 880 M€ au 31 décembre**, en croissance de 10% par rapport à 2023. L'argent déposé par les épargnants est donc largement utilisé pour le financement de projets à impacts écologiques, sociaux et culturels. L'autre bonne nouvelle concerne la réduction des placements interbancaires, qui ne représentent désormais plus que 4% du bilan. La majorité des excédents de trésorerie est ainsi placée auprès de la Banque centrale ou dans la dette de l'État français, pour des raisons notamment réglementaires, et permet une transparence et une lisibilité supérieures.

UN RÉSULTAT NET SIGNIFICATIF, PORTÉ PAR LA HAUSSE DES TAUX ET QUI RÉCOMPENSE LE TRAVAIL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

La croissance du **PNB (produit net bancaire)** se poursuit, établissant un nouveau record avec 21,5 M€, soit +21% par rapport à 2023. Celui-ci est comme chaque année porté majoritairement par l'activité crédit liée aux **intérêts reçus**, mais également par les revenus de placements. L'activité crédit et les placements ont été portés par un niveau nettement plus élevé des taux d'intérêts par rapport aux années précédentes, les nouveaux prêts et placements étant ainsi mieux rémunérés que ceux arrivant à échéance.

Dans le même temps, la Nef parvient toujours à collecter à un taux relativement bas, malgré la forte hausse des taux évoquée ci-dessus. Ainsi, ce sont 4 M€ d'**intérêts versés** aux épargnants et institutions partenaires en 2024, en hausse de 125%.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées, en hausse de 13% sur un an. La Nef a ainsi dû continuer à investir pour obtenir son indépendance.

Par conséquent, le **RBE (résultat brut d'exploitation)**, qui était de 5,8 M€ en 2023, a bondi en 2024 pour s'établir à 8,1 M€ (+40% par rapport à 2023). Ce niveau historique de RBE est nécessaire, car il permet de supporter un **coût du risque** qui reste élevé. Ce coût, calculé par les banques pour évaluer leur risque de pertes, potentielles ou avérées, est au 31/12/2024 de **5,6 M€**, en hausse de 11%. L'encours de crédit ayant augmenté de 10%, le coût du risque rapporté à cet encours s'est donc stabilisé. Il est néanmoins à un niveau élevé lié à la poursuite du projet de la Nef d'être un financeur de la création d'entreprise, aux difficultés économiques et à l'instabilité politique ayant touché les petites entreprises. Enfin, le secteur biologique (production, transformation, distribution), dans lequel la Nef est très exposée, est particulièrement touché et a « contribué » de manière significative à ce coût du risque.

L'année 2024 est la deuxième année de suite où la Nef génère un résultat net positif sans produits exceptionnels significatifs, c'est-à-dire sur le seul mérite de son activité. **Ce résultat net s'établit pour l'exercice à +2193 k€ contre +711 k€ en 2023 (+208%).**

PERSPECTIVES

Après avoir dépensé beaucoup d'énergie pour redresser son modèle économique et obtenir son autonomie, la Nef doit aujourd'hui attirer de nouveaux investisseurs institutionnels et citoyens. Elle doit également poursuivre sa différenciation dans l'approche produits et services, dans le modèle économique, dans la relation client, dans le maillage territorial et par la transformation de son architecture organisationnelle. L'affirmer sans ambiguïté, c'est s'inscrire dans l'héritage des forces fondatrices de la Nef et œuvrer au rayonnement du projet défendu par l'ensemble des collaborateurs, sociétaires, clients et partenaires.

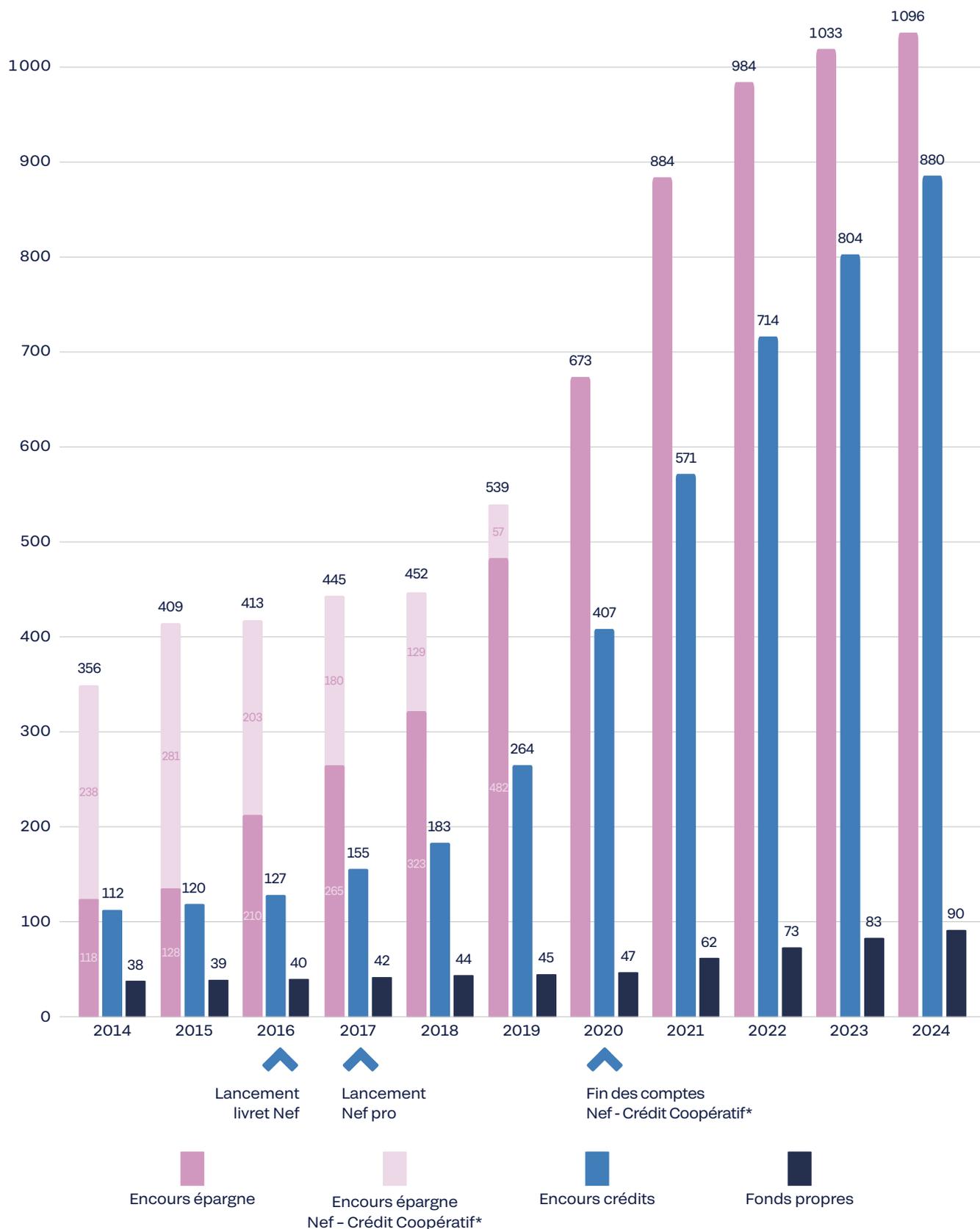
La saison 2 de la Nef doit parvenir à formaliser des ambitions programmatiques et budgétaires fortes en s'appuyant sur une stratégie des « petites victoires », afin de se prémunir contre les dangers d'un enthousiasme incandescent et impatient.

L'AG de Toulouse marquera le début d'un « Tour de France » destiné à renforcer l'ancrage territorial de la Nef pour montrer son action, développer des liens politiques et accentuer sa notoriété. L'ambition pour 2025 est d'équiper nos clients professionnels et particuliers de comptes-cartes, d'accroître le PNB et les fonds propres pour demeurer solide face aux chocs potentiels. L'ADN de la coopérative ne doit pas faire oublier celui de l'entreprise.

2025 sera donc une année de transition, tant dans la gouvernance que dans l'évolution de nos produits, services et notre stratégie commerciale.

Une année essentielle pour poser les bases de la banque éthique du XXI^e siècle.

L'évolution de la Nef depuis 2014 en million d'euros



*La Nef a historiquement eu deux sources de collecte : les produits qu'elle gère directement dans son bilan, comme les comptes à terme puis les livrets, mais aussi la collecte indirecte sous forme de droit de tirage sur l'encours des comptes sur livret et des comptes chèques « Nef - Crédit Coopératif ». Le Crédit Coopératif consentait un crédit à la Nef en fonction du montant des dépôts des clients sur ces produits. Le succès du livret Nef a permis de financer l'augmentation des crédits mais aussi de rembourser ce droit de tirage. Ainsi, les ressources directes sont passées de 37 % en 2015 à 100 % en 2020 ! Les 57M€ à rembourser au 31/12/2020 ont été remboursés dès fin juin 2020. Nous avons donc atteint, dès le milieu de l'année 2020, une Nef en autonomie sur la récolte de l'argent : seuls des dépôts des clients financent les prêts des clients, sans passer par le marché interbancaire.

LES INSTANCES AU

CŒUR DE NOTRE PROJET

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

« FORMULONS LE VŒU QU'À L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024, UNE NEF AUTONOME AIT TERMINÉ L'APUREMENT DE SON REPORT À NOUVEAU NÉGATIF, ACHEVANT AINSI UN CYCLE DE REDRESSEMENT ET OUVRANT UNE NOUVELLE PAGE DE SON HISTOIRE. » C'EST PAR CETTE PHRASE QUE S'ACHEVAIT LE RAPPORT DU CS SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE DE L'AN DERNIER. CE VŒU EST DEVENU PLEINEMENT RÉALITÉ EN 2024 !

2024 : UNE ANNÉE HISTORIQUE POUR NOTRE COOPÉRATIVE

Historique à deux titres au moins. Le premier est donc l'octroi à la Nef par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) de son autonomie réglementaire, aboutissement d'un travail acharné des équipes salariées de la coopérative, et tout particulièrement du directoire. Le second caractère historique de 2024 pour la Nef est son résultat financier positif : sans aucun revenu exceptionnel, il atteint un record, montrant que la Nef a su poursuivre dans la voie de son modèle économique avec des choix pertinents de la part de son équipe dirigeante.

Le conseil salue ce résultat financier et, évidemment, l'autonomie réglementaire obtenue. Il remercie fortement le directoire et les salariés de la Nef pour l'effort considérable qu'ils ont fourni pour que ces projets, nourris d'attente et d'espoir, se concrétisent en 2024.

L'AUTONOMIE RÉGLEMENTAIRE

Avec la fin de l'adossement que connaissait la Nef depuis sa création comme coopérative, c'est un col ardu qui a été atteint et franchi : cette situation ouvre de nouvelles perspectives pour la coopérative en même temps que de nouvelles responsabilités. L'effort de différenciation promu par le directoire va pouvoir s'exprimer avec les seules limites que les instances de la Nef décideront de lui donner, dans le cadre réglementaire bancaire. Cet effort s'inscrit dans la continuité des fondateurs de la Nef en montrant que l'argent peut relier les êtres humains entre eux, et au-delà avec le vivant, plutôt que de les séparer. Le conseil soutient donc avec enthousiasme le projet du directoire de mettre en œuvre cette différenciation dans l'approche des produits et services proposés, dans le maillage territorial que la Nef construit, dans sa relation avec ses sociétaires et ses clients et dans son modèle économique.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET LES RÉSULTATS FINANCIERS

La différenciation proposée fait écho à la nature originelle de la Nef autant qu'elle répond à une nécessité impérieuse pour faire face aux défis économiques d'un environnement pour le moins instable, tant au niveau national qu'international. 2024 a été l'année du retour à une inflation limitée, celle d'un nombre record de défaillances d'entreprises et d'une baisse d'un quart des taux directeurs de la Banque centrale européenne. Dans ce contexte économique particulier, la Nef a notamment su ajuster ses propres taux de crédit pour atteindre un niveau de déblocage de prêts plus élevé que l'année passée, tout en faisant le choix de relever le taux de son livret. Elle multiplie presque par trois son résultat net bancaire de 2023, qui constituait déjà un record, et atteint un coefficient d'exploitation encore meilleur que celui de cette même année !

À son échelle, la Nef a bénéficié de la légère hausse de l'épargne française en 2024, même si elle le doit, pour sa part, davantage aux professionnels qu'aux particuliers. De la même façon, si la hausse sensible du capital en 2024 est à saluer alors que la campagne Big Banque était achevée, ce sont aussi essentiellement les institutionnels et les professionnels qui en sont les moteurs, signe d'une confiance dans la coopérative de leur part, ainsi que de la nécessité de continuer à convaincre les particuliers de l'importance de confier leur épargne à la Nef pour nourrir ses ambitions de banque éthique du XXI^e siècle.

Le conseil renouvelle ses félicitations aux membres du directoire, et à travers eux, à l'ensemble des salariés qui ont œuvré à l'atteinte des résultats historiques de 2024. L'année 2025 ne sera probablement pas moins instable que la précédente et nécessitera une grande capacité d'adaptation financière compte tenu de la dépendance aux taux de la Nef. Le conseil entrevoit cependant une période d'aboutissement de projets dont la mise en œuvre attendait l'obtention de l'autonomie et l'émergence de nouveaux projets propres à apporter la différenciation attendue par les sociétaires et nécessaire également pour renforcer le modèle de notre coopérative.



\\ /
**ANNONCE DE
L'AUTONOMIE
DE LA NEF**
/ \



Conseil de surveillance

NOUS, ON FAIT DANS L'ARGENT CONTENT

AMANDINE PLATET
Responsable communication

RAPPORT SUR LA COMMUNICATION

CÉLÉBRER L'AUTONOMIE DE LA NEF ET VALORISER LA FIERTÉ DE NOS CLIENTS ET SOCIÉTAIRES

La campagne de levée de fonds pour soutenir la demande d'autonomie de la Nef s'est poursuivie au premier semestre 2024, jusqu'à l'annonce de l'autonomie en août, après 26 M€ collectés en moins de deux ans. Nous avons valorisé l'événement auprès de la presse, mais aussi, bien sûr, auprès de notre communauté qui attendait la bonne nouvelle depuis octobre 2022 !

L'AGEFI BFM TV LA TRIBUNE LE FIGARO novethic MEDIAVENIR

« LA COOPÉRATIVE BANCAIRE
LA NEF S'AFFRANCHIT
ET DEVIENT INDÉPENDANTE »

Par BFM TV. et LE FIGARO

« LA BANQUE ÉTHIQUE NEF QUITTE
LE GIRON DU GROUPE BPCE »

Par L'AGEFI

« LA NEF DEVIENT INDÉPENDANTE
APRÈS UNE LEVÉE DE FONDS »

Par LA TRIBUNE

« LA NEF, PREMIÈRE BANQUE ÉTHIQUE
FRANÇAISE, PREND SON ENVOL »

Par NOVETHIC



Nous avons enchaîné avec une campagne de communication d'envergure lancée en novembre 2024 où nous avons clamé haut et fort que oui, être fier de sa banque, c'est possible ! Parce que la Nef est avant tout un projet collectif qui s'appuie sur l'engagement de milliers de sociétaires et clients qui se déclarent « fiers d'être à la Nef » à 94 %.

L'objectif était d'améliorer la notoriété de la Nef tout en continuant à recruter de nouveaux épargnants sociétaires avec une nouvelle offre « Nef+ », permettant la souscription simultanée d'un livret d'épargne, de parts sociales et une préinscription au futur compte de paiement pour les particuliers. L'occasion d'afficher pour la première fois les valeurs de la Nef dans le métro parisien ! Le dispositif média comprenait également des spots diffusés sur *Radio France*, du webmarketing, des annonces presse dans *Alternatives économiques* et des partenariats avec des créateurs de contenus, humoristes, et des podcasts engagés (Soif de sens, The Big Shift !, Gaetan Gabriele, Ophélie Ta Mère Nature, Girl Go Green, The Impact Stories, Swann Périssé...).



La Nef dans le métro parisien

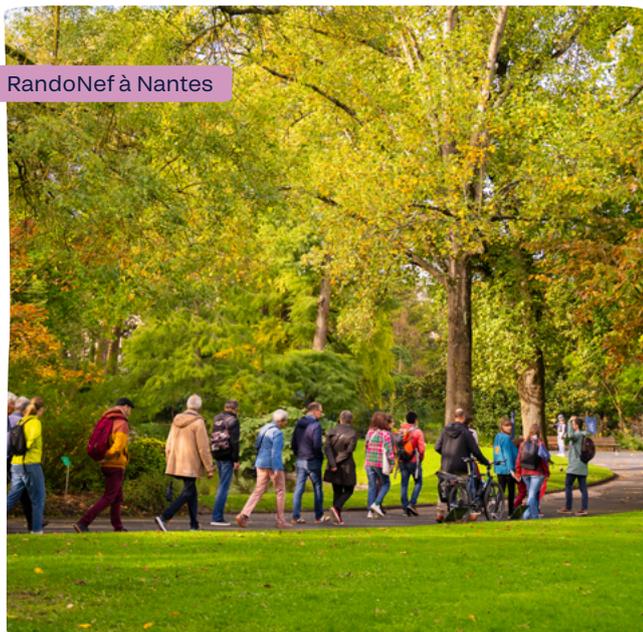
Découvrez notre vidéo de
célébration de l'autonomie



CRÉER DU LIEN ENTRE ÉPARGNANTS ET EMPRUNTEURS : LUMIÈRE SUR LES RANDONEF ET LANCEMENT DU CLUB NEF

LES RANDONEF

Ce lien entre emprunteurs et épargnants de la Nef ne se vit pas que virtuellement ! Depuis de nombreuses années, et encore en 2024, nos banquiers et banquières itinérants et nos sociétaires ont organisé des RandoNef pour proposer aux épargnants et curieux de venir découvrir plusieurs projets financés par la Nef. Ces demi-journées, toujours riches en découvertes et en échanges, ont donné lieu à plusieurs séries de vidéos et reportages à Lyon, Nantes et Toulouse, diffusées sur nos réseaux sociaux.



LE CLUB NEF POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

LE CLUB NEF

En pied de nez au Black Friday et dans un contexte de plus en plus difficile pour les marques éthiques, nous avons lancé en novembre un projet d'envergure : le Club Nef. Cette plateforme en ligne, gratuite et accessible à tous, répertorie les entreprises financées par la Nef qui peuvent proposer des avantages aux consommateurs. Nous poursuivons ainsi notre soutien aux projets à impact en leur donnant davantage de visibilité auprès d'un public en quête d'alternatives pour une consommation plus responsable. Le Club Nef a été développé en partenariat avec éthi'Kdo, coopérative financée par la Nef et membre des Licoornes.



[Découvrez le Club Nef](#) ➤



[Découvrez les vidéos RandoNef](#) ➤



LA NEF AU CŒUR D'UN

ÉCOSYSTÈME

SOCIAL ET SOLIDAIRE

STÉPHANIE LACOMBLEZ

Responsable partenariats et relations institutionnelles

RAPPORT SUR LES PARTENARIATS

LA GÉNÉROSITÉ DE NOS ÉPARGNANTS EN NETTE HAUSSE CETTE ANNÉE

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les détenteurs de nos livrets et CAT ont la possibilité de céder tout ou partie de leurs intérêts à une association de leur choix, parmi nos partenaires.



L'année 2024 a été une année exceptionnelle pour les associations bénéficiaires de l'épargne de partage à la Nef.

En juin 2023, puis janvier 2024, la Nef a engagé une hausse significative de ses taux pour les épargnants (de 0,01 % à 0,05 % puis 0,5 % pour les livrets d'un encours inférieur ou égal à 15 000 €). Ces taux ont boosté les intérêts de nos épargnants, et par répercussion, de leurs dons aux associations. Cet effet taux, additionné à une hausse du nombre de produits souscrits (+5 % de produits de partage souscrits), a permis de presque quadrupler le montant total des dons. En 2024, **les 15 448 épargnants donateurs ont ainsi donné 322 k€ aux 16 associations partenaires :**



L'ÉCOSYSTÈME DE LA NEF CONSOLIDÉ

La Nef a poursuivi le développement de ses liens partenariaux et institutionnels cette année. En effet, notre coopérative souhaite d'une part consolider sa présence et son soutien aux réseaux dans lesquels elle partage des convergences fortes, et d'autre part renforcer une veille et des liens dans les secteurs financier et bancaire, en lien avec sa nouvelle autonomie.

C'est ainsi qu'en 2024, la Nef a rejoint les conseils d'administration des réseaux : le Mouvess, Mouvement des entreprises écologiques, sociales et solidaires ; l'opération milliard, alliance civile pour financer les organisations porteuses d'innovation sociale, écologique et démocratique sur les territoires.

Les principaux réseaux nationaux et internationaux auxquels nous adhérons :



O C B F

Atelier « Banque du futur » à l'Onde de Coop



UNE AUTONOMIE CÉLÉBRÉE ET PORTÉE DANS DES LIEUX DE REPRÉSENTATION ET DE LIEN

La Nef a cette fois-ci encore coorganisé le festival des coopératives de la transition l'**Onde de Coop**, cette année sur le thème des nouveaux imaginaires. Notre coopérative y a célébré son indépendance quelques jours après son annonce et a animé un atelier de coconstruction de la « Banque du futur », aux côtés de Reclaim Finance, Oxfam et Julien Vidal, de *2030 Glorieuses*.

La Nef est ensuite intervenue au forum mondial Convergences, à la fête de l'Humanité et aux Journées de l'économie autrement, pour défendre sa vision de la banque du XXI^e siècle : une banque écologique, sociale, coopérative et de territoires.



OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

L'autonomie ouvre les champs des collaborations et des partenariats. Outre notre écosystème traditionnel, l'enjeu est de s'inscrire dans les contextes politiques et socio-économiques pour que la Nef prenne pleinement sa place dans la société française.

De plus, nous souhaitons répondre aux besoins de secteurs d'avenir - comme celui de l'habitat (rénovation, habitat partagé) - qui rencontrent des difficultés de financement importantes. Nous nous entourons pour cela d'un écosystème d'experts et de financeurs afin de porter ensemble des solutions innovantes.

Nous avons enfin à cœur de travailler en coconstruction avec le secteur public. Nous préparons ainsi des rencontres décentralisées entre porteurs de projets, partenaires et élus locaux afin de bâtir ici encore des solutions nouvelles adaptées aux territoires.

Plus que jamais convaincus que les liens sont de puissants moteurs de transformation, nous nous attachons à les entretenir et à les faire fructifier !



LE FOISONNEMENT

COOPÉRATIF

JULIETTE BONNET-BYRNE, AURÉLIE CHABEAUD, ALICE DUPLAY
Coordinatrices vie coopérative

RAPPORT SUR LA VIE COOPÉRATIVE

VOUS AVEZ DÉJÀ VU UNE BANQUE QUI VOUS DEMANDE CE QU'ELLE PEUT FAIRE AVEC SES BÉNÉFICES ?

La Nef l'a fait ! Après un premier résultat net positif en 2023, l'élan est donné pour les années à venir : **réaliser des bénéfices, oui mais pour quoi faire ? C'est à nos sociétaires que nous avons posé la question à l'occasion d'une grande consultation.** Ils ont été invités à s'exprimer sur trois options possibles de l'utilisation de nos bénéfices : renforcer notre capacité d'action, une rémunération juste des sociétaires, salariés et clients ou d'autres modes d'intervention de la Nef dans la société, comme le dividende sociétal.

À travers un processus participatif, en ligne et en ateliers en région, les sociétaires ont exprimé leur priorité : **privilégier les moyens au service de l'attractivité du projet de la Nef** (reconnaissance des salariés, développement des produits et services, visibilité et lisibilité de sa communication et dynamisme de sa vie coopérative). Puis, sur le bénéfice restant, prioriser le renforcement des fonds propres. **Les sociétaires ont donc choisi de faire primer le projet Nef sur leur rémunération !**

617 INSCRITS À LA PLATEFORME DE CONSULTATION

98 PROPOSITIONS

2 000 RÉACTIONS (COMMENTAIRES ET APPROBATIONS)

180 PARTICIPANTS AUX ATELIERS
À DIJON, MARSEILLE, PARIS, GRENOBLE, NANTES, TOULOUSE ET LILLE

[Découvrez la vidéo sur la consultation](#)



Assemblée générale 2024 et L'île aux solutions



[Découvrez la vidéo de l'AG](#)



FRANC SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA NEF OUVERTE AU PUBLIC

Habituellement réservée aux sociétaires, nous avons ouvert notre assemblée générale au public avec L'île aux solutions : une après-midi festive rassemblant partenaires, emprunteurs et intervenants pour comprendre et construire le monde de demain. Au programme : conférence *Dessignons ensemble la banque du futur*, ateliers (fresque de la monnaie et des coopératives), RandoNef (parcours découverte de projets financés par la Nef), discussions sur des stands et concert du collectif artistique et festif militant Planète Boum Boum !

UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR LES GROUPES LOCAUX

Le comité vie coopérative a travaillé sur l'ouverture des groupes locaux aux sociétaires. Cela a permis la mise en place d'un **dispositif facilitant l'implication locale** : un espace en ligne, un séminaire annuel et un forum de discussion. Ces chantiers peuvent maintenant soutenir l'énergie créative et mobilisatrice des sociétaires conventionnés dans leur rôle de coordinateurs locaux.

Merci à celles et ceux qui font vivre la vie coopérative locale ! Cela se concrétise par un lien aux banquiers itinérants et projets locaux, ainsi que par l'organisation de nombreuses animations (stands, apéros sociétaires, RandoNef, conférences gesticulées...). Le tout au sein d'un écosystème partenarial diversifié !

149

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES SOCIÉTAIRES

(INTERVENTIONS, STANDS, APÉRONEF, RANDONEF, REPRÉSENTATIONS...)

34

DYNAMIQUES LOCALES ANIMÉES PAR LES SOCIÉTAIRES

162

PARTICIPANTS À LA FORMATION « LA NEF SUR LE BOUT DES DOIGTS »



Stand Licoornes à Chenèvre



Atelier sur le partage de la valeur

LA PAROLE AU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

Le Comité vie coopérative (CVC) est constitué de membres du conseil de surveillance, sociétaires et salariés, les trois piliers de la coopérative ! Sa composition a évolué au cours de l'année : départ d'un sociétaire dont le mandat arrivait à terme et arrivée de deux autres sociétaires et remplacement d'un membre du CS par une nouvelle conseillère élue à l'AG 2024. Ces évolutions n'ont pas empêché le CVC d'être particulièrement actif en 2024, notamment sur les sujets suivants :



Comité vie coopérative

→ Animation de 11 réunions en région ouvertes à l'ensemble des sociétaires, dont 7 dans le cadre de la consultation sur le partage de la valeur, objet d'une résolution à l'AG 2024. Ces réunions, réparties dans toute la France, ont réuni près de 300 sociétaires ! Elles permettent d'échanger sur les orientations politiques, les perspectives, les dynamiques locales et l'engagement coopératif. La participation des banquiers itinérants à certaines de ces rencontres a été très appréciée !

→ Préparation des articles du règlement intérieur coopératif adopté à l'AG 2024 et en particulier de ceux décrivant la gestion des propositions émanant des sociétaires, l'organisation coopérative territoriale, la participation des sociétaires dans la coopérative et le rôle des sociétaires conventionné(e)s.

→ Suivi de l'avancement des ateliers du congrès de 2023 pour rendre compte des suites aux sociétaires.

→ Contribution à la révision des statuts de la coopérative.

→ Préparation des indicateurs de la vie coopérative pour pouvoir mesurer et suivre la richesse de notre vie coopérative dans le temps.

→ Adoption d'un nouveau programme de travail pour la période 2024-2026.

NOTRE BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

PHILIPPE PASCAL,
directeur des
ressources humaines
LÉO MIRANDA,
directeur innovation marketing

POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DEPUIS LA CRÉATION DE NOTRE COOPÉRATIVE EN 1988, NOUS PORTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX DES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS. EN TOUTE COHÉRENCE, POUR NE PAS DIRE ÉVIDENCE, NOUS INTERROGEONS ET CHERCHONS CONTINUELLEMENT À AMÉLIORER NOS PRATIQUES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER NOTRE PROPRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

NOTRE POLITIQUE SOCIALE

Malgré un contexte de ralentissement de l'inflation, nous avons souhaité, cette année encore, soutenir le pouvoir d'achat de nos salariés en mettant en place différentes mesures. L'ensemble des salariés en CDI a été augmenté de 100 € brut/mensuel (pour un équivalent temps plein) à partir du mois de février. Par ailleurs, un travail de revalorisation des salaires de certaines fonctions a été réalisé en juillet. Enfin, les salariés ayant au moins 1 an d'ancienneté ont bénéficié d'une augmentation complémentaire de 25 € brut mensuel (ETP). Cette année, un intéressement en rapport avec le résultat de la coopérative a été versé à l'ensemble des salariés.

NOMBRE D'ARRIVÉES	22
NOMBRE DE DÉPARTS	13
TURNOVER	14,58 % ↘
ANNÉES MOYENNE ANCIENNETÉ	5,79 (stable)
ABSENTÉISME	2,22 % ↘
ÂGE MOYEN	38,18 (stable)
EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE	117
EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE ETP (hors mandataires, alternants et CDD de remplacement)	112,99

EMBAUCHES

128 SALARIÉS

Comme en 2023, nous avons connu une légère augmentation de notre effectif pour soutenir notre activité toujours en croissance.

87,60 % DE CDI

Comme en 2023, notre volonté est de proposer des emplois pérennes et d'accompagner au mieux nos salariés dans leur évolution professionnelle et dans le maintien de leur emploi.

+7 CDI +6 CDD

L'embauche des collaborateurs poursuit sa progression avec **7 collaborateurs en CDI, 6 en CDD et 8 en contrat d'apprentissage**. Cela donne un effectif de 123,99 équivalent temps plein (ETP) au 31/12/2024.

Ces embauches ont toujours pour objectif de soutenir l'activité de la coopérative dans les pôles qui en ont besoin (surcroît d'activité ponctuel, remplacements maladie, congés maternité...)

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le salaire médian (en ETP) des femmes a encore augmenté en 2024. Il était de 2687,50 € en 2023, en 2024, il est de 2825,14 €. Le salaire médian des hommes était de 2937,50 € en 2023 et 3206,50 € en 2024. Cet écart s'explique par un nombre plus élevé de femmes dans les fonctions moins qualifiées. En 2024, les 10 salaires les plus élevés sont composés de 5 femmes et 5 hommes (contre 6 femmes et 4 hommes en 2023).

♀ **78 FEMMES**
SOIT 61 %

♂ **50 HOMMES**
SOIT 39 %

[Découvrez notre index
égalité hommes/femmes](#)



PLAN DE FORMATION

Il y a eu 76 formations (+5 provisionnées sur 2025) organisées pour 866 heures (+35 provisionnées sur 2025) de formation. Le budget prévisionnel 2023 était de 118 k€. À la suite d'annulations, reports et dispenses, les dépenses s'élèvent à 86 k€ sur 2024 et 17 k€ provisionnés sur 2025. Les orientations de formation ont été axées principalement sur :

- **des formations professionnelles** sur les compétences métiers ou l'utilisation d'outils spécifiques visant à acquérir, améliorer ou maintenir à jour les compétences des salariés ;
- **des formations réglementaires** obligatoires liées à notre secteur d'activité ;
- **des formations liées au bien-être au travail** pour maintenir un environnement professionnel positif pour les salariés.

UN FONCTIONNEMENT INTERNE RESPONSABLE

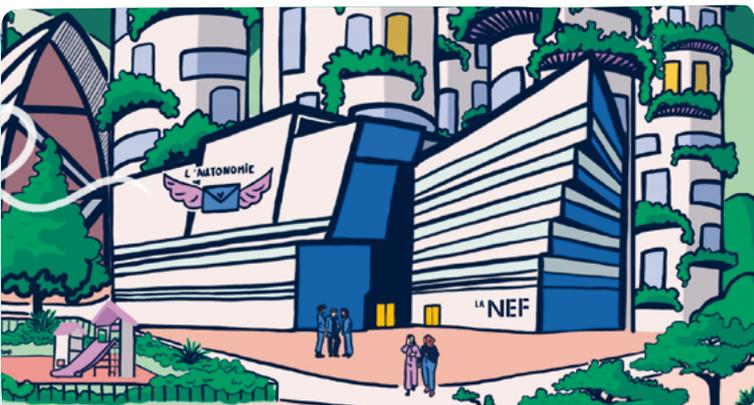
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS MULTIMODAUX

Notre parc automobile est composé de 13 voitures de fonction pour les banquiers et banquières itinérants et d'une voiture de service pour les bureaux de Vaulx-en-Velin. La majorité sont des voitures hybrides.

DÉPLACEMENTS « DOUX » DOMICILE-TRAVAIL

Une prime allant jusqu'à 300€, le **forfait mobilités durables**, est versée chaque année aux salariés privilégiant les modes de transport doux pour venir au bureau. **3764 km de covoiturage** entre 4 salariés ont été réalisés, cela reste stable par rapport à l'année précédente. Et **32021 km ont été parcourus à vélo** par 27 salariés à Lyon, Paris, Nantes, Bordeaux et Nancy.

L'ÉQUIVALENT D'UN BREST-SISTERON PAR CYCLISTE !



BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE



Inauguré en 2012, notre siège social est l'un des premiers bâtiments écoconstruits ! Il est aussi avant-gardiste sur les questions de bien-être au travail avec une salle de sport, une salle de repos, un garage à vélos et une crèche.

CHOIX D'UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Utilisation de Fairphone dont la plupart sont loués avec Commonn, coopérative financée par la Nef. Abonnements téléphoniques chez TeleCoop, coopérative engagée pour un numérique responsable.



FOURNISSEUR D'ÉNERGIE VERTE

Abonnement d'électricité chez Enercoop, membre des Licoernes et financé par la Nef, pour tous nos locaux.

Déplacements professionnels par moyen de transport, km et éqCO₂

205 750 KM



TRAIN

844 kg éqCO₂

273 752 KM



VOITURE

41 t éqCO₂

9 448 KM



AVION

41 t éqCO₂

UNE VIE DE BUREAU ENGAGÉE

TRAITEURS BIO ET LOCAUX



Nous faisons souvent appel à nos emprunteurs pour nos événements et réceptions comme Fenotte, la Fabuleuse Cantine ou Mame !

FOURNITURES DE BUREAU RESPONSABLES

Achats de fournitures recyclées et/ou rechargeables et d'objets publicitaires écoresponsables, notamment avec Dream Act, et fabriquées dans une démarche d'insertion professionnelle.



IMPRESSION RESPONSABLE



Achat de papier dans des ESAT et impression dans le Rhône, papier recyclé PEFC et imprimé sur papier FSC avec des encres végétales, certifié Imprim'vert.

SOUTIEN À LA RÉINSERTION

Entretien des locaux de Lyon et Paris par une entreprise spécialisée dans la réinsertion : Multi Services 69.



[En savoir plus sur notre impact](#)



DANS LA CONTINUITÉ DE SON BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, LA NEF LIVRE UNE MESURE DE L'IMPACT DE L'ARGENT QUI LUI A ÉTÉ CONFIE PAR SES SOCIÉTAIRES ET CLIENTS.

LA MESURE D'IMPACT DE NOS FINANCEMENTS

IMPACT CARBONE DES FINANCEMENTS

En 2021, la Nef s'est engagée à mesurer l'empreinte carbone de ses financements en s'appuyant sur un des cabinets les plus exigeants en la matière : Carbon4 finance.

Nos critères stricts d'exclusion de tout projet se rapprochant des énergies fossiles, tout comme le financement vers des projets d'agroécologie, d'énergies renouvelables, d'immobilier basse consommation et de mobilité durable ont permis à la Nef d'afficher, dès 2021, un des bilans carbone les plus faibles de la place financière et bancaire française : 121 t éqCO₂/M€ investis.

Intensité carbone, en tonne équivalent de CO₂
par million d'euros, en 2020



Source : Carbon4 Finance

Lecture : émissions de CO₂ éq associées aux crédits et investissements dans le secteur public, et auprès des entreprises et particuliers. Les émissions sont rapportées au « financing total », c'est-à-dire l'argent injecté par la banque dans l'économie (à travers les prêts, les investissements et les placements immobiliers). C'est un proxy de la taille des bilans des banques.

AUTRES INDICATEURS D'IMPACT

Si l'action de la Nef a depuis son origine un impact positif fort sur les enjeux climatiques, elle a toujours déployé une activité de financement permettant de construire une société plus écologique et juste socialement.

Ainsi, et afin de rendre compte de son action, la Nef a élargi sa mesure d'impact à de nombreux autres indicateurs que les émissions éqCO₂, dès 2023.

Ces indicateurs permettent de démontrer l'engagement de ses emprunteurs dans le développement de l'agriculture biologique, l'amplification de la production d'ENR, l'accès aux soins, l'inclusion sociale et professionnelle, l'offre culturelle, l'entrepreneuriat responsable ou la création d'emploi.

[Découvrir le rapport d'impact complet dans la liste des financements 2024](#)



**PROMOUVOIR
L'ENTREPRENEURIAT
RESPONSABLE ET
INCLUSIF**



**S'ENGAGER DANS
LA SOBRIÉTÉ**

343 KM

DE PISTES CYCLABLES

257 158

VÊTEMENTS DE MODE
ÉTHIQUE



DÉVELOPPER LA FILIÈRE BIO

345 364

REPAS BIOS SERVIS

6 372

TONNES DE PRODUCTION BIO
(Fruits et légumes, céréales...)

1 511

TONNES DE
PRODUCTION DE PAIN BIO



CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DÉCARBONÉE

52,7 GWH
DE PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

27 850 m²
BAT (bâtiments à basse
consommation d'énergie)

107 808 m²
DE RÉNOVATION
ÉNERGETIQUE



80 GWH PCS
DE PRODUCTION
DE BIOGAZ

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LE SPORT

40 150 m²
D'ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



80 160
ÉCOTOURISTES



48

PROJETS COLLECTIFS
(associations, coopératives,
GAEC, GIP, SCIC, SCOP)

13

PROJETS LABELLISÉS
(ESUS, entreprise à mission,
B Corp, etc.)

AMÉLIORER LES SOINS ET LA QUALITÉ DE VIE



16 422

LITS ET PLACES EN
HÔPITAUX

14 594

ENFANTS ACCUEILLIS EN
CRÈCHE ET EN ÉCOLE

FAVORISER
L'INCLUSION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE

1 393

PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP ACCOMPAGNÉES



GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

LE FONDEMENT DE

BENOIST DESCHAMPS

Président du conseil de surveillance

NOTRE COOPÉRATIVE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LES MEMBRES DES INSTANCES DE LA COOPÉRATIVE

DIRECTOIRE



BERNARD HORENBEEK

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Rémunération brute 2024 de 107 150 €, entièrement versée sous forme d'indemnités de mandat, auxquelles viennent s'ajouter des avantages en nature évalués à 3 091 € pour l'attribution d'un véhicule de fonction.



IVAN CHALEIL

MEMBRE DU DIRECTOIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rémunération brute 2024 de 81 781 €, se décomposant en un salaire de 64 261 € et des indemnités de mandat de 17 521 €.



CÉLINE SCORDIA

MEMBRE DU DIRECTOIRE DEPUIS LE 18/09/2024, DIRECTRICE DES RISQUES ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Rémunération brute 2024 de 75 302 €, se décomposant en un salaire brut de 61 002 €, des indemnités de mandat sur la période de 4 290 € et une indemnité exceptionnelle conformément à la décision du conseil du 31 janvier 2024 de 10 010 €.



CORALIE PERSIANI

MEMBRE DU DIRECTOIRE DEPUIS LE 18/09/2024 ET DIRECTRICE COMMERCIALE

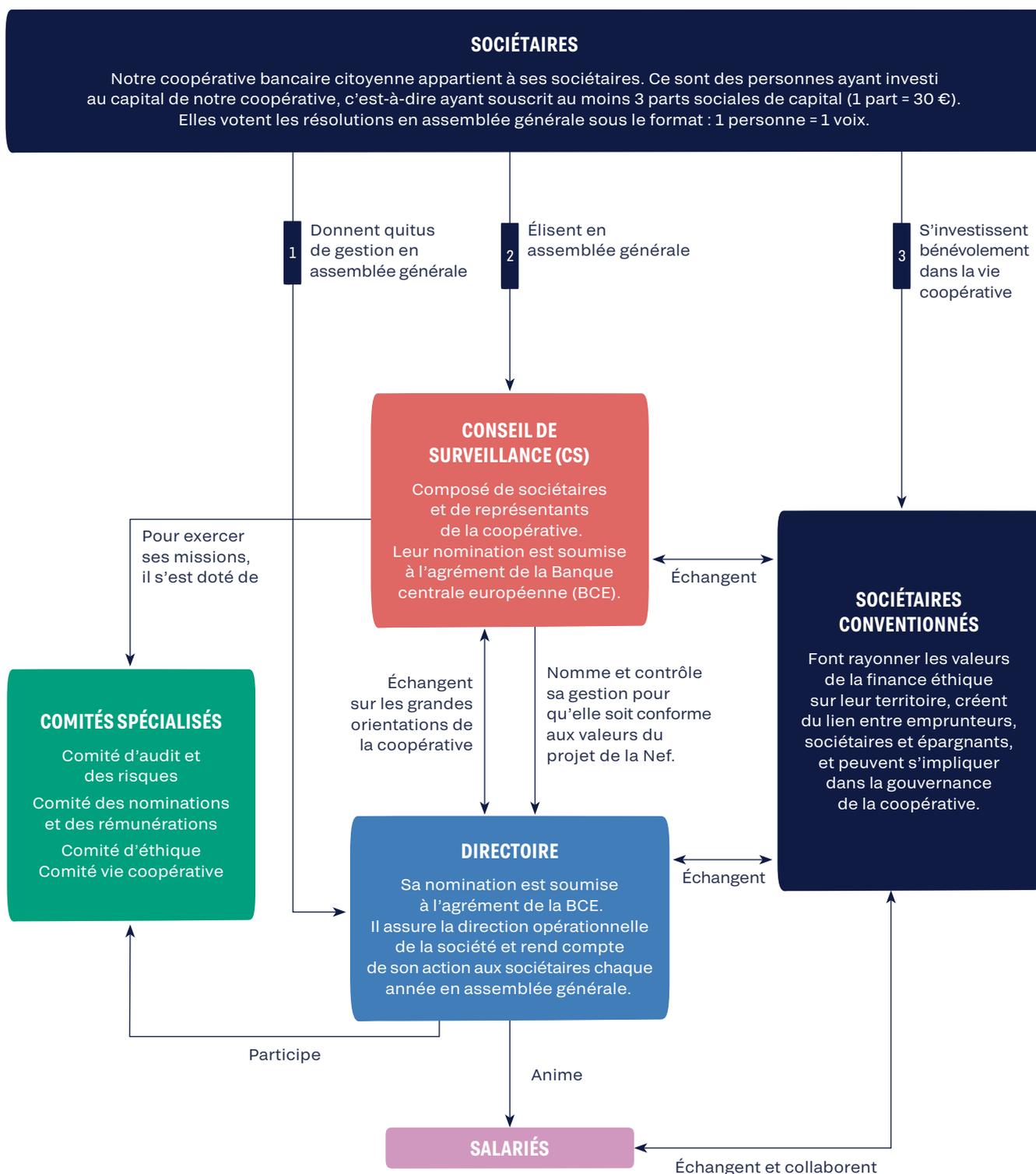
Rémunération brute 2024 de 72 250 €, se décomposant en un salaire brut de 60 150 €, des indemnités de mandat sur la période de 3 630 € et une indemnité exceptionnelle conformément à la décision du conseil du 31 janvier 2024, de 8 470 €.

Ces rémunérations ne comportent ni part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions. Par ailleurs, il a été décidé par le conseil de surveillance d'attribuer une prime exceptionnelle au président du directoire et au directeur général, d'un montant égal à 2 mois de salaire, à verser début 2025, afin de saluer leur action décisive dans le succès historique que constitue l'obtention de l'indépendance réglementaire en juillet 2024.

Le directoire se réunit chaque semaine et établit un compte rendu de ses réunions. Son élargissement dans le courant de l'année s'inscrit dans la dynamique de renforcement de l'organisation pour répondre aux nouveaux enjeux induits par l'indépendance.

Olivier Torrente, directeur financier, a été nommé le 19/09/2024 au sein du directoire mais s'est retiré en date du 09/12/2024.

La société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance. Sa gouvernance démocratique est fondée sur 3 piliers : la transparence, la participation et la collaboration. La prise de décision y est partagée entre les parties prenantes de la coopérative afin que le projet de la Nef reste en permanence au plus près de l'objectif qui le guide : mettre l'argent au service du bien commun.



CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Au 31 janvier 2025, date d'établissement du présent rapport :



BENOIST DESCHAMPS, 55 ans

PRÉSIDENT DU CS, PRÉSIDENT DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS.

Indemnité perçue en 2024 au titre de sa mission de président du comité vie coopérative : 2 500 €.

Échéance du mandat : MAI 2027

Autre mandat : directeur adjoint de la surveillance du marché et de l'exposition du public à l'Agence nationale des fréquences ; vice-trésorier de l'association Ecocum.



ÉRIC COLLOMB, 65 ans

VICE-PRÉSIDENT DU CS, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS.

Indemnité perçue en 2024 au titre de sa mission de président du comité d'audit et des risques : 2 500 €.

Échéance du mandat : MAI 2027

Autre mandat : président du conseil de surveillance des produits plan épargne retraite et Millevie PER.



LAURE DUPIN, 46 ans

VICE-PRÉSIDENTE DU CS, MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE.

Échéance du mandat : MAI 2027

Autre mandat : gérante de la société SEMPP, elle-même présidente de la SAS Danù Green.



MARIE JOSÈPHE PÉCOUT-VRIGNON, 74 ans

PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS.

Indemnité perçue en 2024 au titre de sa mission de présidente du comité d'éthique : 2 500 €.

Échéance du mandat : MAI 2025



PIERRE-EMMANUEL VALENTIN, 70 ans

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS.

Échéance du mandat : MAI 2027

Autre mandat : administrateur du fonds de dotation Bio Perennis.



FÉDÉRATION TERRE DE LIENS, REPRÉSENTÉE PAR FRANÇOIS BACOT, 69 ans

MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE.

Échéance du mandat : MAI 2027

Autre mandat : représentant de la Nef au conseil de surveillance de la société Foncière Chênelet, coprésident de l'association territoriale Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté. Vice-président de la section de Saône-et-Loire de la Mutuelle nationale territoriale.



CHRISTINE DAMÊME, 67 ans
MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS.
Échéance du mandat : MAI 2028



BIOCOOP SA, REPRÉSENTÉE PAR PATRICK RIBOT, 58 ans
Échéance du mandat : MAI 2028
Autre mandat : directeur financier de Biocoop SA, représentant de Biocoop SA au conseil de surveillance de Solidar'Monde, représentant de Défibio au conseil d'administration de AVENA BIO, représentant de Défibio au conseil stratégique de ALISA, représentant de Défibio au conseil Stratégique de KURA, représentant statutaire de Biocoop SA en tant que DAF au comité d'engagement de Défibio.



MARIE-EMMANUELLE AUBERT, 47 ans
MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE.
Échéance du mandat : MAI 2028
Autre mandat : présidente de la société Racines & Cimes, SASU de conseil.



CLAIRE BALVA, 32 ans
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES.
Échéance du mandat : MAI 2028
Autre mandat : administratrice de l'association Le Cercle du Coin, présidente de BC SAS, activité freelance de conseil aux entreprises. Présidente de Blockchain Partner, société de conseil (en cours de liquidation).



ANGÈLE RIGLET, 38 ans
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES.
Échéance du mandat : MAI 2028



STÉPHANIE LACOMBLEZ, 43 ans
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE).
Échéance du mandat : DÉCEMBRE 2026
Autre mandat : représentante de la Nef au conseil d'administration de l'association Les Licoornes.



CAMILLE KIRY, 28 ans
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE).
Échéance du mandat : DÉCEMBRE 2026

À la suite des nominations de quatre conseillères intervenues lors de la dernière assemblée générale, concluant une période préparatoire marquée par la participation à plusieurs séances de conseil, le CS est désormais composé de 55% de femmes et de 45% d'hommes, respectant ainsi le seuil du sexe le moins représenté fixé à 40% par les statuts.

Plusieurs évolutions importantes ont eu lieu au début de l'année 2025 : Benoist Deschamps a remplacé Pierre-Emmanuel Valentin à la présidence du conseil et deux vice-présidents ont été nommés : Laure Dupin et Éric Collomb.

Par ailleurs, en juillet 2024, Patrick Ribot a remplacé Fabien Fléhard comme représentant de Biocoop SA. Enfin, il convient de saluer le départ du conseil de Jean-Pierre Caron, présent dans les instances de la Nef depuis sa création.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président du CS a pour principale mission d'animer le conseil, de garantir son bon fonctionnement ainsi que sa bonne articulation avec le directoire.

Avec la nomination de deux membres, Laure Dupin et Éric Collomb, la fonction de **vice-président(e)** est désormais pourvue, permettant d'assurer la suppléance du président au besoin.

Le bureau du CS est constitué du président, Benoist Deschamps, des vice-président(e)s et des président(e)s de comités : Laure Dupin, Éric Collomb, Marie Josèphe Pécout-Vrignon, Pierre-Emmanuel Valentin. Ce bureau n'a pas de pouvoir propre de décision et se réunit ponctuellement pour se saisir de questions urgentes ne pouvant attendre la prochaine réunion du CS. Il s'est réuni une fois, en distanciel, en 2024.

Les membres du CS bénéficient chaque année de formations spécifiques à leurs fonctions et à l'activité régulée de la Nef.

RÈGLES D'INDEMNISATION COMPENSATRICE DU TEMPS CONSACRÉ À LA COOPÉRATIVE

Jusqu'alors, les règles étaient les suivantes :

- président du CS 10 000 € ;
- vice-président(e) et président(e)s de comités 2500 €.

Les statuts prévoient en outre la possibilité d'allouer à certains membres des indemnités compensatrices exceptionnelles pour des missions ou mandats qui leur seraient confiés. Ainsi, une indemnité de 2500 € a été versée à Jean-Pierre Caron en juin 2024, en reconnaissance de son investissement considérable au service de la Nef depuis sa création et des mandats de représentation de la coopérative qu'il a assurés. Chaque bénéficiaire a l'initiative de demander ou non le versement desdites indemnités.

DÉROULEMENT DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

7
RÉUNIONS

97%
TAUX D'ASSIDUITÉ

ESTIMATION MOYENNE DU TEMPS ANNUEL CONSACRÉ PAR LES MEMBRES DU CS À LEUR MANDAT :

50 jours pour le président du conseil de surveillance
30 jours pour les présidents de comités
20 jours pour les autres membres

Le CS s'est réuni 7 fois en 2024, dont une fois en distanciel, en présence du directoire, et a connu un taux d'assiduité de 97 %, étant précisé qu'il est possible de participer en distanciel en cas d'impossibilité de présence physique. Un représentant du comité d'éthique non-membre du CS est invité à chaque séance. Par ailleurs, le CS organise une fois par an entre ses seuls membres élus par l'assemblée générale, une séance de bilan et perspectives, intégrant une autoévaluation de son action. Enfin, la veille de chaque conseil, une réunion d'échange et de travail réunit les membres du conseil sur des thématiques d'actualité pour la coopérative.

Un projet d'ordre du jour est élaboré avant chaque séance par le président du CS, en concertation avec le président du directoire, puis soumis pour avis à l'ensemble des membres du CS, au plus tard 10 jours avant la réunion. Les documents permettant de traiter cet ordre du jour sont déposés dans un intranet réservé au CS. La mise à disposition de ces documents plus d'une semaine avant la date des CS reste un objectif à atteindre. L'animation des séances est assurée par le président du conseil, qui veille à une distribution collective de la parole, au respect des objectifs de l'ordre du jour et du temps imparti. Un bilan de séance est réalisé à chaque fin de réunion à partir d'un tour de table.

Un procès-verbal est établi, approuvé lors de la séance suivante, dans lequel sont notés la synthèse des informations fournies, les recommandations ou avis émis, les décisions prises, le résultat des votes et les éventuelles positions contradictoires exprimées.

Le CS examine chaque trimestre le rapport présenté par le directoire sur l'activité de la coopérative, accompagné de la situation financière. Annuellement, les objectifs, plans d'action et budget de l'année à venir lui sont présentés afin de recueillir ses avis et recommandations. Au mois de mars, une séance à laquelle sont convoqués les commissaires aux comptes est consacrée à l'examen des comptes annuels arrêtés par le directoire. La poursuite de la montée des risques de crédit en 2024 a par ailleurs continué à recueillir l'attention particulière du conseil, largement couverte toutefois par le fort développement des revenus issus de cette activité de crédit.

Afin d'assurer une articulation permanente entre le CS et le directoire, une réunion bimensuelle se tient entre des membres du bureau et deux membres du directoire.

Le CS dispose d'une charte de fonctionnement décrivant le code de bonne conduite de ses membres et complétant les règles statutaires, en particulier s'agissant des 4 comités dont le CS s'est doté.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Membres : Éric Collomb en assure la présidence, accompagné de deux membres du conseil, Claire Balva et Angèle Riglet, avec un membre invité du fait de son expertise dans le domaine des risques financiers, Laurent Crasson.

Missions

- **Suivre** les états financiers et comptables, des risques (crédits, taux, risques opérationnels et de non-conformité), des missions d'audit et de leurs recommandations, du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- **Examiner** les limites des crédits par secteur d'activité et de manière plus générale la politique de crédit et de provisionnement.
- **Suivre** les ratios réglementaires et l'ensemble des indicateurs nécessitant un suivi par le CS, notamment ceux relatifs à l'appétit aux risques dont la Nef s'est dotée en 2024.

Au cours de l'année 2024, il s'est réuni 6 fois, dans les jours précédant chaque séance du CS, avec une attention toute particulière sur les risques de crédit et de taux, compte tenu du contexte économique. Il rédige un compte rendu des réunions du comité, commenté en séance du conseil.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Membres : Marie Josèphe Pécout-Vrignon assure la présidence, accompagnée de François Bacot et de six membres extérieurs au CS : Erick Chauveau, Damien Weidert, Sophie Hamid, Blandine Bounissou, Fabienne Millien-Forestier et Adeline Schlumberger, nommée en décembre 2024.

Missions :

- **Ouvrir** les échanges avec des personnes du monde de l'économie sociale et solidaire, des sociétaires, et les instances de la Nef sur les sujets se rapportant à ses valeurs.
- **Confronter** les valeurs de la Nef avec les évolutions de son environnement et ses pratiques (prêts, outils numériques et digitaux, vie coopérative, gouvernance...).
- **Formuler** des avis et des recommandations dans une logique de réflexion permanente, d'éclairage et d'aide à la décision.

En 2024, le comité s'est réuni 9 fois, dont 3 en visioconférence. Il s'est en particulier intéressé à la cohérence entre les pratiques professionnelles quotidiennes et le projet porté par La Nef, « être une banque éthique », en questionnant la façon dont ses valeurs s'incarnent dans l'octroi des financements, son cœur de métier (types et diversité de projets retenus, processus de sélection, existence de critères d'évaluation...). Il a également apporté sa contribution à la réflexion sur la révision des statuts. Avec huit membres, la composition femmes/hommes à 62%, le comité est désormais dans son effectif « cible ».

COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

Membres : Benoist Deschamps en assure la présidence, avec deux autres membres du CS - Laure Dupin et Marie-Emmanuelle Aubert, qui a remplacé Éric Collomb au cours du dernier trimestre 2024 -, trois sociétaires engagé(e)s Sylvie Guyénot, Nicolas Davaze et Romain Rovera, remplaçant Mathieu Roquefort, et trois salariées de l'équipe vie coopérative, Aurélie Chabeaud, Juliette Bonnet-Byrne et Alice Duplay.

Missions :

- **Contribuer** à ce que la Nef soit le lieu d'une vie coopérative réelle, riche, active et constructive.
- **Se saisir** des questions relatives à la vie coopérative et faire des propositions au CS.
- **Faciliter** l'implication des sociétaires dans le développement de la coopérative.

En 2024, le CVC s'est réuni 21 fois en visioconférence et trois fois en présentiel. Il a élargi le nombre et l'impact des rendez-vous annuels du CVC en les ouvrant à tous les sociétaires, afin de renforcer le lien avec ceux-ci sur l'ensemble du territoire, et s'est par ailleurs fortement investi dans les ateliers de préparation à l'élaboration de la résolution relative au partage de la valeur. Parmi les sujets auxquels il s'est consacré figurent : le suivi des ateliers du congrès 2023, la rédaction du règlement intérieur coopératif adopté à l'assemblée générale 2024, les réflexions préparatoires à l'évolution des statuts, la finalisation de la nouvelle organisation territoriale de la vie coopérative, la détermination d'indicateurs de suivi de cette vie coopérative. Il participe à favoriser l'émergence de candidatures de sociétaires conventionné(e)s au CS.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Membres : Pierre-Emmanuel Valentin assure la présidence, accompagné de Marie Josèphe Pécout-Vrignon, Benoist Deschamps, Christine Damême et Éric Collomb (depuis le 01/01/2025).

Missions :

- **Préparer** les travaux du CS en matière de nomination et de rémunération du directoire et d'indemnisation des membres du CS.
- **Procéder** à l'instruction des candidatures au CS à présenter au CS, puis à l'AG, en vue de leur élection.

Le comité s'est réuni à deux reprises en 2024, se consacrant en particulier à la finalisation de l'élargissement du directoire et à la révision du barème indemnitaire du CS. Il reste attentif à la bonne représentation des diverses parties prenantes de la coopérative et aux candidatures susceptibles d'y contribuer. Avec la préparation de la nomination de la personne qui sera le ou la futur(e) président(e) du directoire d'ici au milieu de cette année, ce comité connaît de nouveau une année importante en 2025.

Les 12 derniers mois ont à nouveau été une période dense en matière de gouvernance marquée par l'obtention « historique » de l'indépendance réglementaire. Les élargissements de la composition du directoire, du conseil de surveillance et des comités sont à inscrire dans le mouvement de structuration conduit par la Nef dans ce contexte. L'année 2024 a par ailleurs connu une seconde consultation démocratique de nos sociétaires dans le but de présenter, à l'AG, une résolution d'orientation sur le partage de la valeur. L'année 2025 s'annonce comme une année de changements à la tête des instances. La capacité à se renouveler sans cesse illustre la vitalité de notre coopérative !

NOUS SOMMES UNE

BANQUE ÉTHIQUE

100%
TRANSPARENT

Nous publions chaque année la liste complète de nos financements. Chacun sait vraiment où va son argent.

INDÉPENDANTE

Nous sommes un établissement de crédit et décidons nous-même de nos financements. Nous ne sommes rattachés à aucun autre établissement bancaire.



Qui défend **UN CIRCUIT COURT DE L'ARGENT** sans activité sur les marchés financiers.



UN DES PLUS FAIBLES IMPACTS CARBONE EN FRANCE

Pour 1€ investi, la Nef émet 4 fois moins que la moyenne des banques françaises.

(Source : Carbon4 Finance 18/01/22)



EXPERTE DU FINANCEMENT DES PROJETS À IMPACT DEPUIS 1988

Filière bio, énergie renouvelable, médico-social, insertion, économie circulaire, commerce équitable, culture, etc.

100%
COOPÉRATIVE

La Nef appartient à ses sociétaires, particuliers et professionnels.

POURQUOI UN RAPPORT ANNUEL SYNTHÉTIQUE

Nous nous attachons à tenir nos engagements de transparence et de pédagogie. Le rapport annuel est un document essentiel pour nos sociétaires. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise de décision et au vote en assemblée générale. Ce rapport synthétique a pour objectif d'accompagner chacune et chacun dans la compréhension du fonctionnement de notre banque éthique coopérative, de ses engagements et de son impact.

[Découvrez le rapport annuel complet](#)



FLORA MÉRINDOL - ILLUSTRATRICE

Flora Mérindol est une illustratrice grenobloise, mais aussi une ancienne salariée de la Nef. Après 6 années passées au poste de banquière itinérante elle a choisi de quitter la finance éthique pour se dédier à l'illustration et à la créativité. Elle réalise des illustrations sur commande pour les professionnels ou les particuliers, elle crée des séries d'illustrations qu'elle expose et anime également des ateliers de modèle vivant à Grenoble. Nous avons voulu l'encourager dans cette reconversion en lui proposant d'illustrer le rapport annuel et la liste des prêts et nous en sommes ravis !

Vous pouvez suivre son travail → sur Instagram : @merindol.flora → sur son site Internet : floramerindol.fr

ATELIER DENATURE - DIRECTRICE ARTISTIQUE ET GRAPHISTE ÉCORESPONSABLE

Derrière l'atelier Denature se cache Ludivine Dormes, elle accompagne les marques et organisations engagées naissantes comme installées à raconter leurs histoires visuellement avec une communication qui allie écoresponsabilité, esthétique et singularité. Créatrice d'un cours sur l'écoconception graphique, nous avons décidé de lui confier la réalisation du rapport annuel et de la liste des prêts pour sa démarche et ses conseils visant à réduire l'impact sur l'environnement de nos imprimés.

Vous pouvez suivre et découvrir son travail → sur Instagram : @atelierdenature → sur son site Internet : atelierdenature.fr



100 % TRANSPARENTE

La Nef est le seul établissement bancaire à publier chaque année la liste complète de ses financements. Vous savez vraiment où va votre argent. Depuis la création de la Nef, nous sommes engagés dans la gestion transparente et responsable des fonds qui nous sont confiés. Savoir c'est bien, comprendre c'est mieux : nous vous donnons les clés de lecture pour comprendre simplement le fonctionnement de notre activité bancaire.

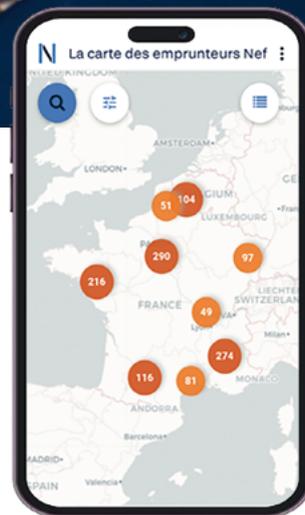
[Découvrez les listes de nos financements](#)



[Découvrez la cartographie de nos projets financés](#)



Retrouvez plus d'informations sur notre vie coopérative, notre projet de banque éthique, nos emprunteurs et sur la finance éthique !



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des parts sociales de la Nef. Le capital investi en parts sociales n'est pas garanti. www.finansol.org



La Nef est la seule banque française agréée ESUS, un agrément reconnaissant les entreprises de l'ESS (Économie sociale et solidaire) à forte utilité sociale.



Membre de la FEBEA (Fédération des banques éthiques alternatives européennes). La Nef respecte l'ensemble des critères de la Charte de la FEBEA qui définit une banque éthique.

La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Direction artistique et design graphique : Ludivine Dormes de l'Atelier Denature - www.atelierdenature.fr
Illustrations : Flora Mérimindol @merindol.flora

Crédits photographiques : Productions Bistanclaque, É. Soudan

Imprimé sur papier FSC 100 % recyclé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages.

Impression : IDMM Imprimerie, certifié Imprim'vert et PEFC - Avril 2025





NOUS CONTACTER : 04 81 65 00 00

WWW.LANEF.COM

La Société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à capital variable, à directoire et conseil de surveillance, agréée en tant qu'établissement de crédit spécialisé par la Banque de France. RCS Lyon 339 799 116 / NAF 6492Z / ORIAS 09050786 / Siège social : Immeuble Woopa - 8, avenue des Canuts - CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex